

Je comprends le rôle du neurologue

Le site du Docteur Jean-Marc SOUQUET

Adresse du site : www.docvadis.fr/drjmsouquet



Validé par

le Comité Scientifique Neurologie

Le neurologue est un spécialiste qui traite les maladies du cerveau et du système nerveux. Il est généralement consulté sur recommandation du médecin traitant dans le cadre du parcours de soins, sauf si le neurologue est déclaré comme médecin traitant.

Qu'est-ce que la neurologie ?

La neurologie est une spécialité qui traite des maladies touchant le cerveau et la moelle épinière (système nerveux central), mais aussi les nerfs périphériques (système nerveux périphérique).

Quelles sont les maladies traitées par un neurologue ?

Le neurologue est concerné par de nombreuses maladies :

- Les affections douloureuses comme la migraine, les maux de tête et les névralgies.
- La sclérose en plaques.
- L'épilepsie.
- La maladie d'Alzheimer.
- La maladie de Parkinson et les mouvements anormaux.

Mais aussi :

- Les maladies neuromusculaires (myopathies, neuropathies, sciaticques, syndrome du canal carpien...).

- Les maladies vasculaires (accidents cérébraux).
- Certaines maladies infectieuses ou inflammatoires (méningites, encéphalopathies).

Quand puis-je consulter un neurologue ?

Dans la majorité des cas, c'est votre médecin généraliste qui vous orientera vers un neurologue quand il le jugera nécessaire. Il le fera en fonction de votre maladie, de son évolution et des examens éventuels à réaliser pour confirmer le diagnostic et mettre en place un traitement spécifique.

Quels sont les examens prescrits par un neurologue ?

Les examens seront prescrits en fonction de la maladie et de sa localisation. Il s'agit, entre autres, de :

- L'électroencéphalogramme qui enregistre l'activité électrique des neurones et du cerveau.
- L'électromyogramme qui enregistre l'activité électrique d'un muscle ou d'un nerf.
- La ponction lombaire qui analyse le liquide céphalo-rachidien (ou cérébrospinal) se trouvant dans le système nerveux et la moelle épinière.
- Le scanner cérébral qui permet de visualiser le cerveau, le cervelet.
- L'IRM qui permet de compléter ou de remplacer le scanner par des images du cerveau plus précises.
- L'angiographie cérébrale qui est une radiographie des vaisseaux sanguins du cerveau.

Que dois-je faire si je vais voir un neurologue ?

Si c'est votre médecin traitant qui vous a proposé de voir un neurologue, munissez-vous de sa lettre de recommandation. Apportez les ordonnances de tous vos traitements en cours. Pensez aussi à vos radios ou à vos comptes rendus d'examens concernés par votre maladie. Notez, le plus précisément possible, les troubles que vous ressentez, ainsi que les difficultés que vous rencontrez dans votre vie au quotidien.

Quels sont les traitements prescrits par un neurologue ?

Il existe des traitements adaptés à chaque pathologie. Ce sont des traitements médicamenteux, mais, pour certaines maladies, le neurologue associera une rééducation (kinésithérapie, orthophonie, etc.).

La neurologie est une spécialité qui a pour but de traiter les maladies dues à un dysfonctionnement ou à une affection située dans une partie du cerveau ou du système nerveux. C'est une discipline distincte de la psychiatrie. Un neurologue n'est pas un psychiatre.